

Une erreur s'est glissée dans notre article portant sur le contrat passé par [GEMO](#) / **T** : 02.41.75.32.00, filiale d'[ERAM](#). La société retenue et filiale de [LUCIBEL](#) est la société [CORDEL](#) / **T** : 02.98.57.02.56 basée en Bretagne et spécialisée dans les systèmes d'éclairage pour les commerces. La société [CORDEL](#) / **T** : 04.76.01.00.84 (siège à Grenoble), n'est pas une filiale et est spécialisée dans les domaines techniques des équipements de levage, des équipements de protections individuelles et collectivités ou d'évacuation. Toutes nos excuses pour cette erreur. www.e-cordel.net / www.gemo.fr / www.cordel.fr